

**Sont présents**

Catherine ARNAL

Isabelle BESNIER-HOUBEN

Sophie GRIMAULT

Annie LE MORVAN

Jean-Jacques PIERON

Marie Michelle MOUEA

**Ordre du jour**

Le CA/AG/Réunion des délégués
Le Site

L’ENG

Les délégués et les décharges

L’union Justice FO

La comptabilité

Les déplacements

L’action sociale

**La comptabilité**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Différence 2013/2012** | **2014** | **Différence 2014/2013** | **2015** | **Différence 2014/2015** |  | **nombre adhérents** | **2012** | **2013** | **Différence 2013/2012** | **2014** | **Différence 2014/2013** | **2015** | **Différence 2014/2015** |
| 0,00 | 2 674,50 | 469,50 | 2 683,00 | 8,50 |  | **Janvier** | 55 | 20 | -35 | 52 | 32 | 47 | -5 |
| 976,00 | 3 398,50 | 101,50 | 3 482,00 | 83,50 |  | **Février** | 60 | 64 | 4 | 55 | -9 | 64 | 9 |
| -48,00 | 3 522,00 | 920,00 | 3 808,00 | 286,00 |  | **Mars** | 71 | 43 | -28 | 63 | 20 | 79 | 16 |
| 1 392,00 | 2 297,00 | -979,50 | 2 713,00 | 416,00 |  | **Avril** | 51 | 73 | 22 | 55 | -18 | 50 | -5 |
| -803,00 | **2 793,00** | 1 831,00 | 1 968,00 | -825,00 |  | **Mai** | 46 | 24 | -22 | 35 | 11 | 28 | -7 |
| 1 395,00 | 1 493,00 | -1 666,50 | 1 788,00 | 295,00 |  | **Juin** | 52 | 45 | -7 | 34 | -11 | 33 | -1 |
| 315,50 | 1 499,00 | 185,00 | 1 683,00 | 184,00 |  | **Juillet** | 24 | 24 | 0 | 24 | 0 | 31 | 7 |
| 726,00 | 1 778,00 | -85,00 | 2 132,00 | 354,00 |  | **Août** | 32 | 35 | 3 | 49 | 14 | 54 | 5 |
| 1 033,00 | 2 775,00 | 700,00 | 2 301,00 | -474,00 |  | **Septembre** | 30 | 45 | 15 | 37 | -8 | 45 | 37 |
| 559,50 | 2 345,00 | -98,00 | 2 115,00 | -230,00 |  | **Octobre** | 51 | 47 | -4 | 44 | -3 | 35 | -9 |
| 1 591,75 | 1 691,00 | -609,75 | 2 030,00 | 339,00 |  | **Novembre** | 19 | 33 | 14 | 31 | -2 | 37 | 6 |
| 693,50 | 1 257,00 | -14,00 | 1 813,00 | 556,00 |  | **Décembre** | 39 | 31 | -8 | 22 | -9 | 25 | 7 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 7 831,25 | 27 523,00 | 753,25 | 28 516,00 | 993,00 |  | **Total** | 530 | 484 | -46 | 501 | 17 | 528 | 27 |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **nombre adhérents** | **2012** | **2013** | **Différence 2013/2012** | **2014** | **Différence 2014/2013** | **2015** | **Différence 2014/2015** |
| **Janvier** | 55 | 20 | -35 | 52 | 32 | 47 | -5 |
| **Février** | 60 | 64 | 4 | 55 | -9 | 64 | 9 |
| **Mars** | 71 | 43 | -28 | 63 | 20 | 79 | 16 |
| **Avril** | 51 | 73 | 22 | 55 | -18 | 50 | -5 |
| **Mai** | 46 | 24 | -22 | 35 | 11 | 28 | -7 |
| **Juin** | 52 | 45 | -7 | 34 | -11 | 33 | -1 |
| **Juillet** | 24 | 24 | 0 | 24 | 0 | 31 | 7 |
| **Août** | 32 | 35 | 3 | 49 | 14 | 54 | 5 |
| **Septembre** | 30 | 45 | 15 | 37 | -8 | 45 | 37 |
| **Octobre** | 51 | 47 | -4 | 44 | -3 | 35 | -9 |
| **Novembre** | 19 | 33 | 14 | 31 | -2 | 37 | 6 |
| **Décembre** | 39 | 31 | -8 | 22 | -9 | 25 | 7 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Total** | 530 | 484 | -46 | 501 | 17 | 528 | 27 |

Isabelle remarque que nous avons bien fini l’année puisque nous avons eu 27 adhésions de plus qu’en 2015.

Isabelle demande à Annie

1. Ou elle en est des appels à cotisations de janvier
2. Des rappels et de ceux avec Marie-Michelle

Sur la gestion des comptes Isabelle informe le bureau qu’elle a donné l’accord pendant les vacances de Noel à annie afin de pouvoir souscrire l’autorisation de faire l’ensemble des transactions par voie informatique, ce qui a un coup de revient de 190 euros annuellement, sachant que dans le même temps Annie a supprimer l’abonnement téléphonique du local parisien

Etablissement du budget prévisionnel pour 2016

On se base sur une base de cotisation de 25 000 euros

Virement mensuel : 3 00 euros

Téléphone portable Isabelle : 1 200 euros

Déplacement CA Paris Marie-Michelle : 2 000 euros
Catherine permanence Clermont-Ferrand : 210 euros

Johanna déplacement Aix en Provence : 1 020 euros

Réunion délégué/CA : 3 300 euros

Pas d’autre réunion de bureau physique que celle là, hormis celle qui sera avec le CA ou AG

Paiement Carte FGF et FAGE :

Isabelle propose 100 cartes à 17,50 soit 1750 euros

Carte FGF à 6,32 : 100 X 6,32 = 632 euros

Isabelle propose de proposer à chaque délégué 250 euros pour tourner annuellement sur justificatif sur son ressort.

Elle compte sur 20 délégués à tourner ce qui donne en gros 5 000 euros

13390+5000= 18390

Voyage en Guadeloupe : 1800 euros

Il convient de prendre en compte le paiement de l’expert comptable à savoir en gros 2500 euros

Reste en gros à faire en déplacement

Besançon

Amiens

Bordeaux

Qui fait quoi et quand ?

Isabelle propose de faire en déplacement Besançon du 11 au 13 avril.

**Avis du bureau**

Si le bureau est d’accord sur l’enveloppe de 250 euros par délégué, Isabelle va faire à chaque délégué un mail avec son enveloppe, le calendrier etc..

Le bureau donne son accord.

**Avis du bureau**

Phil : OK sur le principe. Reste peut être à voir si c'est possible de prévoir une plus grosse enveloppe pour les grosses cours d'appel et une plus petite sur les petites cours d'appel (comme celle de St Denis de la Réunion). En tout cas, encore moins d'excuse pour ne pas organiser de réunion au sein de sa cour d'appel ...

Natacha : je ne sais pas trop, je pense que les déplacements sont à faire mais à l’approche des élections car on l’a bien vu, c’est le dernier qui est venu qui a raison… Je pense que le budget devrait être réservé pour en faire un maximum pour les élections et pas trop à l’avance.

Sophie : non, il faut de la présence en continu et pas juste avant les élections. C’est régulièrement que les gens viennent. On le voit bien. Au début je n’avais personne et petit à petit les gens viennent. Ce n’est pas juste avant les élections qu’il le faut car les collègues et je l’entends disent « ah ben ils viennent juste pour les élections » et ce n’est pas à notre avantage si on fait cela.

Isabelle les cours d’appels sont à faire de manière régulière sans attendre les élections. Chaque délégué aura un budget à faire, au bureau aussi d’en tirer les conséquences sur les décharges. Car si on a 10% de décharge pour ne pas faire une seule réunion par trimestre, il n’y a plus qu’à tirer la chaise.

Isabelle rappelle l’échange que nous avons eu en décembre à savoir forcer les délégués à faire une réunion minimum par trimestre dans leur juridiction avec un thème obligatoire.

Isabelle propose le calendrier suivant

Mars : Action sociale/Mutation

Juin : Recours Evaluation/Formation/DIF

Rentrée octobre : Mutation/Rachat des années d’étude, CET/ AG

Afin que ces réunions puissent être réalisées, il convient de faire un topo sur chacun de ces thèmes.

Qui se charge de quoi et pour quand ? Isabelle rappelle qu’elle donne des dates butoirs qui ne sont guères respectées.

Ensuite que fait on pour les délégués qui ne veulent pas les tenir ?

Phil : A part faire un rappel par le bureau, je ne vois pas bien ce qu'on peut faire de plus. Ces délégués auront un jour des demandes à faire et le bureau et Isabelle s'en rappeleront …

Natacha : Je me demandais si on ne pouvait pas pas instaurer une sorte de charte du délégué qu’on ferait signer à chaque arrivée au SDGF/FO où l’on mettrait ce qu’on attend du délégué (participer aux réunions locales, rendre compte, faire remonter les infos, diffuser les infos du syndicats…)

Isabelle sur la charte des délégués précise qu’elle a déjà essaye de la mettre en place par le passé. Cela n’a jamais fonctionner. Les délégués ne veulent pas de cela. Isabelle rappelle qu’elle n’a pas de moyens de persécutions sur les délégués hormis de retirer la décharge. Et c’est un peu le serpent qui se mord la queue. Car il faut retrouver quelqu’un est on n’a pas pléthore de candidats.

Sophie : je pense aussi qu’il faut être honnête, faire une charte c’est bien mais encore faut il qu’elle soit appliquée. Ne serait ce que lorsque l’on demande que soit fait des réunions, certains trouvent toutes les possibilités pour ne pas les faire. Il va falloir faire des déplacements, on voit bien aussi que pour certains c’est compliqué. Rappelons la soirée des élections, tous les délégués n’y vont pas.

Les autres membres ne souhaitent pas de charte.

Par ailleurs lors de la dernière réunion de bureau en Janvier dernier nous avions validé l’idée d’augmenter la hausse des cotisations de 5 euros. Cette dernière a été votée à AG de Mai.

Cette hausse n’a pas été répercutée pour l’envoi des appels de cotisation de Janvier.

Que fait-on désormais ?

Est-ce que nous l’a mettons en place pour ceux de Février ?

Il faut aussi changer le bulletin sur le site

C’est un assez gros manque à gagner quand même

Avis du bureau

Phil : on augmente maintenant, c'est à dire en février.

Natacha : Je suis aussi pour une augmentation pour février.

Annie : a précisé que les appels de cotisation de janvier ont été faits et rentrent en tenant compte de l’augmentation donc aucun manque à gagner.

**Le CA/AG**

Isabelle demande ce que l’on fait concernant le CA et AG. Isabelle avait pensé à faire le CA en même temps que la CAP de mutation le vendredi mais elle se demande si c’est techniquement réalisable ?

Par ailleurs Isabelle est extrêmement déçue du manque de réactivité du CA pour la plupart, quand ils sont interrogés cela ne donne pas grand chose.

Cela prouve qu’encore une fois le CA ne sert pas à grand-chose.

**Avis du bureau**

Est-ce que l’on fait un CA/AG/Réunion des délégués sur une journée une fois pour toute dans l’année ?

Le cout est en gros 3 200 euros ?

Phil : Je suis d'avis de faire une réunion de délégués. C'est vraiment l'occasion pour chacun de connaitre les autres délégués, de réfléchir ensemble et de rappeler aussi à chaque délégué quelques points si besoin (réunion obligatoire, diffusions demandées, liste des greffiers sur le ressort …). L'intérêt de réunir le CA ne me saute pas vraiment aux yeux. Des réunions par mail me semblent tout à fait possibles pour le CA. Une AG ? Est-on obligé d'en faire une chaque année ? Si tel n'est pas le cas, je suis d'avis de repousser l'organisation de l'AG à l'année prochaine.
Natacha : Comme Phil, pour moi le CA et l’AG ne sont pas d’un grand intérêt. Les réunions de délégués c’est bien pour se connaître et échanger. Après, je pense aussi qu’il y a des opportunistes qui ont juste envie de se balader aux frais du syndicat… Le CA ne réagit pas quand il est consulté par mail...
Isabelle indique que le projet de livre blanc a été envoyé à chaque délégué de manière individuel par mail. Le courrier va suivre.

Isabelle demande

1. Qu’est ce que l’on fait si un délégué ne répond pas
2. Qu’est ce que l’on fait pour les cours où il n’y a pas de délégué

Isabelle demande à Sophie à compter de fin février de faire **des rappels individuels** à chaque délégué pour connaître l’état d’avancement de ce sujet

Phil : 1) si un délégué ne répond pas, je propose qu'un membre du bureau prenne contact avec l'intéressé pour “l'assister dans sa démarche”. Il s'agit peut être juste d'une question de méthodologie qui coince : le délégué ne sait pas comment s'y prendre pour commencer. Le référent rendra compte au bureau bien sûr.

pour les cours où il n'y a pas de délégué, je propose qu'un autre délégué s'en occupe. Cela suppose de récupérer pas mal d'informations par échanges de mail avec le RGRH de la cour d'appel considérée. Ce sera nécessairement succint mais ça sera toujours ça non ? Ce pourrait être un délégué d'une CA limitrophe (dont on est sûr de pouvoir compter) ou un autre délégué d'une cour plus éloignée (je suis volontaire si besoin).

Natacha : Avec une charte du délégué, on pourrais prévoir les engagements du délégué et “les sanctions”. Au moins les personnes qui acceptent le rôle de délégué saurait ce qu’on attend d’eux. On pourrait y mettre le retrait de la décharge si le délégué ne répond plus ou ne fait pas ce qui lui est demandé.

Sur la réunion des délégués, Isabelle demande à ce que le bureau se positionne sur la venue des collègues outre-mer car on sait très bien que cela va etre un sujet de dispute avec Joelle.

**Avis du bureau**

Phil : je suis contre la venue de Joelle à la réunion des délégués. Elle ne joue pas le jeu en refusant d'organiser des réunions sur son ressort, donc on ne peut pas la forcer mais il n'y a pas de raison de lui accorder un voyage (d'autant que si j'ai bien compris, elle est bientôt partie en retraite non ?). Par ailleurs, en début de cette prépa, on parle d'un voyage en Guadeloupe. De quoi s'agit il ? Une visite d'Isabelle ou de membres du bureau est-elle prévue en Guadeloupe (à moins qu'elle ait déjà eu lieu en2015)? Quoiqu'il en soit, on ne peut pas se permettre de faire venir la déléguée et d'aller sur place en même temps. Pour les délégués de la Réunion, l'intérêt de nous (Lionel ou moi) faire déplacer n'est pas suffisant pour engager des frais. Tant qu'à faire, je préfèrerais une visite d'Isa et Sophie ou d'une délégation du bureau sur la Réunion et Mayotte. Cette visite aurait plus de sens pour les collègues, notamment pour Mayotte. Cette visite pourrait être organisée en 2017 si les finances la permettent, en tout cas avant les prochaines élections. Je suis en tout cas opposé à l'idée de faire venir des collègues d'outremer pour une simple réunion de délégués, sauf prise en charge du voyage par d'autres moyens que ceux du syndicat (à la suite d'un stage ou d'une CAP).

Natacha : Je suis d’accord. Faire venir les collègue d’outre-mer coûte très cher. De temps en temps il faut récompenser ceux qui le mérite quand se sont de très bons délégués (Phil et Lionnel) mais c’est tout. Je suis contre.

**Sur le site internet**

Isabelle laisse à Claude exposer les difficultés qu’elle a rencontré, ses souhaits, ses interrogations, les statistiques.

Isabelle la félicité encore une fois pour ce très beau travail accompli.

Merci Isabelle, c’est un important travail qui a enfin vu le jour dans des conditions matérielles difficiles et je n’aurai pas pu l’accomplir sans l’aide de Sabrina Dausque qui m’a apporté sa maîtrise des outils et ses connaissances en marketing, grâce à elle le site a beaucoup d’allure !

L’idée qui a sous tendu ce projet c’est que le site est une vitrine qui nous sert à vendre notre prestation, notre savoir faire. Pour cette raison nous avons fait la part belle à l’interactivité avec des boîtes de dialogues et une carte de France permettant un ancrage local facile pour nos futurs adhérents.

Le site est en ligne depuis le 3 novembre 2015

Nous avons informé les délégués de son existence le 6 novembre par mail

Nous avons informé les adhérents le 12 novembre par mail

71 adhérents ont été validés

24 personnes ont demandé un accès sans être dans identifiables dans le fichier des adhérents de novembre dont 10 au cours des deux dernières semaines.

Tous en ont été informés par mail.

La difficulté majeure que je rencontre c’est l’utilisation d’internet explorer en juridiction et n’ayant pas moi même à ma disposition un ordinateur en juridiction afin de faire des tests il m’est difficile de savoir la difficulté rencontrée par mon interlocuteur : est ce que c’est le matériel qui est en cause ou est ce que la manipulation est incorrectement réalisée ? Ce qui est certain c’est qu’il faut utiliser mozilla firefox et non explorer qui n’est pas un navigateur mis à jour en juridiction. A cet égard la seule chose qui peut aider je pense que c’est d’informer les collègues qu’il faut éviter IE.

L’idée serait de faire une diffusion à tous les collègues, un contenu alléchant et si vous voulez lire la suite …. Rendez vous sur le site avec un petit mode opératoire pour les attirer. Cela peut être un compte rendu en extrait ou le journal on met le sommaire et on renvoie vers le site pour lire la suite…

Par contre si on met un lien vers le site on se tire une balle dans le pied car IE est le navigateur par défaut donc il faut les renvoyer vers le navigateur de notre choix …

Le référencement du site :

Isabelle a demandé que le site du syndicat soit référencé par l’intranet de la chancellerie afin que les collègues ne soient pas bloqués lorsqu’ils souhaitent y aller.

Sur internet quand on tape sur google les mots « syndicat greffiers » nous sommes très bien placés :

En 1/ notre ancien site en 2/ la cgt en 3/ notre nouveau site

Pour cette raison il serait intéressant de mettre sur notre site historique une mention renvoyant vers le nouveau site. Est ce que c’est encore possible **Isabelle** ?

Phil : OUI c'est indispensable à mon avis.

Natacha : effectivement ce serait bien

Les statistiques :

Depuis le 17 décembre j’utilise Google analytics afin de connaître les statistiques de fréquentation du site.

Sur cette période :

293 utilisateurs ont démarré 419 sessions

Mais attention nous avons seulement 237 sessions en métropole. La moitié des utilisateurs sont concentrés sur l’ile de France, sans surprise.

1289 pages vues avec une moyenne de 3,08 pages par session

ce qui est intéressant c’est que près de 33% des visiteurs (137 visiteurs) sont revenus sur le site au cours des deux dernières semaines ce qui montre qu’il a plu …car si une visite isolée peut être une erreur de clic s’il y revient c’est que c’est intéressant.

Pour faire vivre le site :

J’aurai besoin de contenus réguliers afin que toutes les rubriques soient actualisées régulièrement et je pense notamment à tous les ordres du jours et à tous les comptes rendus des réunions, idéalement il faudrait me mettre en copie pour info afin que je les ajoute au site (rubriques CTM, CPE, CTSJ, autres réunions) car j’ai l’impression qu’il en manque parfois.

De même je trouve la revue de presse un peu légère et j’aimerai y ajouter des articles qui nous mettent en valeur ou qui concernent directement la vie des juridictions.

Peut être que **Natacha** pourrait me transmettre le lien lorsqu’elle tient un article particulièrement intéressant pour sa revue de presse ?

Isabelle indique que c’est elle et un peu Mylène qui fournisse Natacha pour la revue de presse en termes d’article. Isabelle suit la presse sur twitter.

Natacha : pas de soucis en ce qui me concerne

Pour la future page outre-mer, je pense que c’est une excellente valeur ajoutée qui devrait plaire aux collègues originaires d’outre mer, l’idée étant de déclencher des adhésions … je pense que nous allons faire mouche !

*Ce serait bien que* ***Philippe*** *me fasse part de ses idées, m’envoie des contenus etc … afin qu’on travaille dessus ensemble. Je lui propose de commencer avec des échanges de mails et on pourra se fixer rdv sur skype afin d’en discuter de vive voix.*

Phil : pas de souci, je suis OK et Lionel aussi je pense.

Pour la gestion des demandes d’accès au site, et afin que j’ai toujours une liste à jour,

*Serait il possible à* ***Annie*** *de me mettre en copie chaque mois lors de l’envoi de la liste des adhérents ?*

Enfin il faudrait également définir quel contenu mettre dans la rubrique bureau et celle du CA : ne s’y trouvent pour le moment que les PV de réunion.

*Quels sont les contenus qui vous semblent utiles ?*

Mes prochains objectifs :

L’adhésion en ligne et le forum.

Je vais m’efforcer de me garder un jour par semaine pour travailler dessus : l’enrichissement du site, la gestion des contacts des collègues, les modifications à faire, et surtout pour travailler ces deux objectifs. Cela demande un investissement important et l’enjeu est de taille notamment pour l’adhésion.

*Un autre sujet devrait à mon sens être abordé au titre des objectifs de ce début d’année : Notre page facebook*

Nous avons créé une page reprenant l’identité visuelle du site et nous devons à présent la faire vivre et je pense qu’il faudrait aborder ce point.

La page FB à quoi sert elle ?

Quelle est sa valeur ajoutée par rapport au site ? et donc quel en sera le contenu ?

A qui est ce qu’elle s’adresse ? Les adhérents ? Les sympathisants ? Tout le monde ?

Et donc quel type de posts dans le fil d’actualité ?

Je pense à des encouragements quand il y a des concours et examens,

Félicitations quand les résultats sortent

Peut être les grosses réunions nationales (CTM CTSJ CAP)

On peut aussi s’en servir pour ramener du monde vers le site avec des teasers : retrouvez telle info qu’on vient de mettre en ligne, par exemple à chaque diffusion par mail, on double avec le site et on poste sur fb que c’est en ligne.

Phil : Perso, je suis un vieux et j'ai du mal avec FB. Pourtant, les jeunes greffiers sont plus concernés par FB. Il faut donc à mon sens l'ouvrir à tous, contrairement au site qui est davantage tourné vers les adhérents.

Suite aux annonces de changements dans les délégués claude indique à isabelle qu’il faudrait envisager de changer le mot de passe des délégués et lui demande si elle veut en choisir un.

Natacha : Idem, Johanna est super et les difficultés avec Catherine ne sont pas nouvelles...

Isabelle demande à chacun d’être vigilant quand il répond au mail. De faire attention au CC et CCI, car on le voit avec la collègue de la réunion qui cherche des noises suite à un mail de philippe. Nous en avons déjà eu une autre par le passé ce souci là.

**ENG**

Isabelle rappelle que nous sommes dans l’attente de la nomination du nouveau directeur.

Le prochain choix de poste aura lieu le mercredi 27 Janvier. La simulation aura lieu le 28. Il sera réalisé par Natacha et Thibault. Ce dernier lui a renouvelé son souhait d’y aller. Isabelle pense que c’est important de diversifier les intervenants.

La prochaine journée statutaire aura lieu le 18 février. Isabelle ne souhaite pas revenir sur le départ de Karine, elle fait juste remarquer qu’une fois encore faire confiance à quelqu’un est très compliqué, car la personne peut paraitre sous son meilleure jour pour mieux vous enfoncer ensuite.

**Qui veut faire cette journée avec Marie Michelle** ? Isabelle rappelle qu’il y a un ordre de mission, un hébergement à l’école et le temps de transport ?

**Délégués et les décharges**

Isabelle rappelle que la base des décharges est de 7,33.

1. **Johanna/ Catherine Bury ?**

Isabelle indique que Johanna a eu sa mutation à compter du 1/3/2016 sur le TGI de Nice et donc la CA d’Aix en Provence. A ce jour nous avions comme représentante sur place Catherine BURY qui exerce au CPH de Martigues. Elle est peu présente, et n’est guère physiquement disponible.

Isabelle propose à compter de septembre de mettre Johanna comme déléguée sur la CA Aux avec 20% de décharge à savoir ses 10% actuel plus les 10 de Catherine et de la laisser tourner sur la cour.

Johanna continue d’assurer les diffusions en cour.

L’idée est de faire une permanence mensuelle au TGI de Nice et une part trimestre

TGI Marseille

TGI TOULON

TGI Grasse

Avis du bureau

Catherine c’est normal que Johanna reprenne. Elle est efficace

Sophie il faut pousser Catherine pour qu’elle y aille. Il faut beaucoup parlementer Claude je suis d’accord, Marie Michelle.

Changement au 1er mars.

Phil : Je suis du même avis : Jo à 20%. Quelle sera la réaction de Catherine ? Un psychodrame est il à prévoir ? Je suggère de présenter la chose en disant à Catherine que nous avons besoin d'un délégué qui fasse des permanences à Marseille, Toulon ...

Natacha : Idem, Johanna est super et les difficultés avec Catherine ne sont pas nouvelles...

1. **Ida**

Isabelle ne revient pas sur Ida. Cette dernière n’a pas eu sa mutation. Isabelle ne peut pas dire que les choses soient simples avec Ida. Elle a une relation avec sa hiérarchie compliquée, une appréciation sur ces collègues locaux à la limite du racisme. Elle n’est pas très investie. Masi elle fait des adhérents.

Marie Michelle a trouvé quelqu’un pour remplacer Ida. Déjà sur place une personne avait envie, mais Isabelle ne sait pas comment elle se positionne.

Isabelle demande **l’avis du bureau**

Phil : pour moi si elle fait des adhérents, c'est qu'elle est bien vue par ses collègues. Sa relation compliquée avec sa hiérarchie, je ne discute pas trop (étant bien malgré moi dans une position difficile depuis quelques temps). De mémoire, elle était au SAR non ? Le problème hiérarchique est dans ce cas un peu plus problématique et ne doit pas être facile à gérer … Sur le racisme, c'est plus problématique, mais encore une fois, elle fait des adhésions. Pour la visite de Mme GAYET, finalement, avec un peu (beaucoup) de persévérance d'Isabelle, nous avons obtenu un compte rendu présentable, que j'ai pu exploiter afin de faire le condensé qui a été diffusé aux collègues. Compte tenu de tous ces éléments, je suggère de ne pas la remplacer. Je propose qu'on attende la CAP de juin. On peut déjà lui adjoindre le candidat de MMM en présentant comme une mesure de passage de relai pour le cas où elle aurait sa mutation.

Natacha : Je suis l’avis de Philippe. On attend qu’elle ait sa mutation tout en préparant sa relève et si ça devient trop compliqué, on aura quelqu’un prêt à prendre sa place.

1. Est-ce que c’est une bonne chose de la remplacer dès à présent
2. Est-ce que c’est une bonne chose de la remplacer dès à présent
3. Est-ce que l’on ne devrait pas attendre la cap de juin, voir en fonction de si elle part ou non et se fixer à ce moment là.

Marie-Michelle : C’est Marie-France BERVIN. Cette personne était chez C Justice. Elle s’est prise la tête avec Lydie. Elle revient pour le 1er mars.

Elle est actuellement à Evry.

Catherine : Les conditions de travail sont très compliquées.

Sophie : Si elle est demande à partir que sur des TI

On attend la CAP de Juin en l’aguillant sur les choix.

Il faut lui demander les PV des CT. Marie Michelle indique que les PV sont sur intranet.

1. **Karine/Nicolas**

Karine avait 10% de décharge qu’Isabelle lui a levée dès le lendemain de son annonce du départ à l’ENG.

Isabelle a eu la candidature de Nicolas du TGI de Reims, que Marie Michelle a beaucoup soutenu et aider dans le cadre du harcèlement de cette juridiction. La DSJ y est quand même descendue en inspection. Isabelle remercie Marie Michelle de son investissement qui une fois encore à porter ses fruits.

Nicolas s’est porté candidat sur le poste de délégué sur la Ca de Reims.

Il était clerc de notaire.

Au 1er mars .

Natacha : Je suis d’accord aussi.

**L’avis du bureau**

1. **Annie/JJ/Grenoble**

Annie part officiellement en grande vacance le 1/06. Isabelle récupère donc 20% de décharge.

10% seront redistribués à compter de cette date à JJ qui passera donc à 20%.

Reste 10% qu’Isabelle affectera à la collègue sur la cour d’appel de Grenoble. Elle a une collègue Emmanuelle en stage chez Philippe qui serait intéressée pour reprendre le flambeau.

1. **Joelle**

Isabelle évoque le cas de Joelle en Guadeloupe qui n’est pas simple à gérer. Elle est malade, rhumatisme, toujours sur le reproche de ne pas venir en métropole. En même

Temps Isabelle avait compris qu’elle devait partie en retraite en 2016.

Vous avez tous eu sa réponse concernant la mise en place des réunions sur l’île. Elle n’en a jamais fait.

En 2018 il va falloir monter une liste pour les élections.

Marie Michelle a quelqu’un qui s’est proposé et qui rentre sur l’île en mutation.

Isabelle propose un déplacement fin mars/avril pour marie Michelle afin qu’elle prenne la température. Elle peut présenter LENA à ses collègues etc

Et lors de la réunion de bureau suivante en fonction de ce que nous dira Marie-Michelle nous changerons.

Phil : Oui ok pour moi, même si je penche déjà pour le changement obligatoire.

Natacha : Je suis d’accord aussi

**L’avis du bureau**

1. **Michele CHALUT**

Isabelle informe le bureau avoir eu en décembre quelques échanges vifs avec Michele CHALUT dont Sophie a été destinataire en copie et Claude en partie.

Cette dernière a très mal pris le fait que je demande à Catherine de réaliser une réunion d’information au TGI de Clermont.

Isabelle l’a demandé suite à l’appel d’une collègue en difficulté en fixant quasiment le jour, hormis le mercredi..

Michelle l’a appris, et plutôt que de dire à ses collègues qu’elle était au courant elle a fait sa blonde en disant qu’elle ne l’était pas.

Moi j’avoue que je suis fatiguée de Michelle et de son indolence. Elle est gentille, elle diffuse mais après elle est comme Catherine BURY organiser une réunion à Riom relève de l’épreuve de force.

Isabelle laisse la parole à Catherine sur le sujet

Avis du bureau

Départ au 1er Février

Bordeaux : Julia CLERTE

3 M : besoin d’aller voir Julia car elle a été arrêtée depuis le début. Réghia pourrait aussi.

Sophie : Réghia comme référente mais c’est tout pour Angoulême.

3M : Réghia a été secrétaire de direction, elle va voir les gens. Je connais aussi Cécile PIQUARD sur Périgeux

Isabelle rappelle que reste sans délégué : Orléans, Metz, Besançon, Bordeaux, Agen , Angers, Toulouse, Amiens , Bordeaux

Isabelle rappelle que Nadine part en mutation sur la Réunion en Mars et qu’il n’y aura plus personne. Elle n’a pas trouvé quelqu’un pour la remplacer

Est-ce que dans ces cours d’appels on envoie une annonce aux adhérents pour essayer de trouver ? En faisant attention d’enlever ceux qui ne seraient pas opportuns.

Phil : Je suis de cet avis d'autant que l'annonce est très bien faite (lol). PS : elle a déjà servi pour Emmanuelle sur Grenoble !

Oui

Orléans : 3 M

Isabelle indique aussi qu’elle en a RAS LE BOL de découvrir que les délégués sont convoqués à des réunions, rencontre la DSJ, la mission outre-mer sans l’en avertir déjà mais également sans en rendre compte…

Le dernier en date est Max qui a rencontre la cellule outre-mer, Isabelle l’a appris en lisant son CR d’activité…

Certains sont quand même un peu aux abonnés absents comme Angelique, qu’est ce qui se passe sur sa cour. Isabelle n’en sait rien. Isabelle pense qu’elle a mal vécu de ne pas avoir son B1 mais ce n’est pas une raison.

**Qu’est ce que propose le bureau ?**

**Jean-Jacques : Commission de réforme**

**Fiches**

**Union Justice FO**

Isabelle indique qu’à ce jour aucun autre badge n’a été attribué. La prochaine réunion aura lieu le 13 Janvier prochaine en présence de Claude et de Sophie.

De toutes manières tout le monde bougonne derrière mais personne n’aura le courage de dire ce qu’il pense comme toujours.

Il faut avoir conscience que l’Union ne sert pas à grand-chose, hormis un peu de sous et des das et il faut laisser les idéologies de côté.

Isabelle rappelle le mail de Valérie d’hier

Catherine :

Sophie : Rappelle les propos de Stéphane par téléphone sur la subvention.

Natacha : de toute façon, on n’a pas trop le choix...

**L’action sociale**

Comme tout le monde a pu le constater Isabelle a laissé sa place à Catherine en termes de CNAS.

Elle lui a donné la liste des prochaines réunions de bureau.

Isabelle demande à Catherine est ce qu’elle a pris contact avec les autres membres du CNAS ?

Il faut toujours prévoir de venir préparer les réunions la veille

Isabelle : demander CR

Annie

Claude : Samuel

**Les journaux**

 **Isabelle sait que certains thèmes ont déjà été évoqués mais les articles n’ont pas été fait**

**Février**

Tarifs MMJ

Nouvelles Prestations

Visite de Sainte- Anne

Brèves

Fiche sur le temps partiel

**Mars ?**

Isabelle rappelle encore et encore qu’il faut trouver mensuellement des articles.

Isabelle pensait refaire comme en septembre un calendrier des diffusions par trimestre de manière à ce que l’on voit la différence adhérent etc ?.

En sus

**Avis du bureau**

Phil : OK

**Liste des CT à jour**

**GAM/SAUJ**

Isabelle met le texte que Catherine avait préparé comme article de journal

Quel est la position du Syndicat dessus

Est-ce que l’on fait ou refait des déplacements sur les juridictions expérimentales ?

Phil : très bon article où je retrouve bien mon sentiment et celui des collègues, mitigés sur le sujet du SAUJ (pas de GAM à la Réunion). Je vais peut être vous surprendre, mais je ne crois pas qu'il soit utile de refaire des déplacements sur les juridictions expérimentales : 1/ parce que ces juridictions sont désormais très nombreuses ; 2/ on connait bien les problématiques que vont découvrir seulement maintenant les nouvelles juridictions font partie de la seconde phase du SAUJ ; 3/ pour avoir fait une réunion avec Lionel, nous avons vu que le sujet désintéresse complètement les collègues.

S'il doit y avoir déplacements, je pense qu'on pourrait à la rigueur les prévoir sur les nouvelles juridictions de la phase 2 (afin de ne pas laisser l'impression aux collègues qu'on se désintéresse d'eux, même si les constats seront les mêmes que ceux déjà faits …).

Natacha: sans aller jusqu’à faire des déplacements, le délégué local peut peut-être aller à la pêche aux informations.

Le SAUJ et le GAM le bilan des expérimentations…

 Priorité de la Justice du XXIème siècle et rappelés dans le nouveau statut des greffiers de 2015, le GAM et le SAUJ ont été présenté comme les deux mesures phares pour mettre en valeur le travail des greffiers. Après une mise en place d’expérimentation dans les juridictions pilotes, le temps du bilan est enfin venu. Celui du GAM est largement au-delà de nos attentes et met en évidence que les greffiers aujourd’hui peuvent remplir sans aucun souci les fonctions de Greffier Assistant du Magistrat. Le bilan du SAUJ est plus mitigé, le manque de moyen alloué à ce poste rendant la fonction plus difficile.

 Le Service d’Accueil Unique des Justiciables

 Le projet de SAUJ, service d'accueil unique des justiciables, s'inscrit dans le cadre de la réforme judiciaire du 21ème siècle. Il a pour ambition d'offrir au justiciable un accueil plus performant et plus complet en lui donnant accès aux informations sur les procédures en général et à celles qui le concerne en particulier. Le premier retour, dont font état les différents articles de presse, est celui des usagers Une étude, réalisé par le greffier responsable du SAUJ et une assistante de justice, reprend l'ensemble des questionnaires de satisfaction du TGI de BREST, TI / CPH de BREST et TI / CPH de MORLAIX sur la période de Février à Mai 2015. La nature de la démarche et les services consultés sont essentiellement, le JEX, le JAF, le Juge des tutelles, les demandes d'aide juridictionnelle, les demandes de dossiers de PACS. Rien de surprenant car il s’agit bien des services qui accueillent l’essentiel du public dans les juridictions. L’accueil téléphonique a satisfait à 91 %, et 85 % des justiciables ont été satisfaits par la réponse qu’il leur a été donné. Le SAUJ donne donc satisfaction quant à la satisfaction de ses usagés. Mais le retour des juridictions en est tout autre. Le TGI de Privas pointe les difficultés de mise en place liées à la résistance des services notamment TI, et le manque de polyvalence du personnel de renfort difficile à mettre en œuvre sur les petites structures. Toutes les juridictions font état de problèmes quant à l’unification des procédures qui n’existe pas encore et aux différents imprimés selon les demandes. Les nationalités sont souvent exclues du domaine du SAUJ, du fait de leur technicité. Le Service du SAUJ a bien du mal à démarrer, au TGI Bobigny, on constate que beaucoup d’agents y ont tourné sans vraiment donner satisfaction du C au A. Le manque de moyen est pointé du doigt par le TGI de Dunkerque, qui fait remonter la carence des effectifs de greffiers, le manque de moyen informatique. Portalis, le logiciel du service civil, n’est toujours pas mis en place, et l’objectif que s’était fixé le SAUJ en renseignement le justiciable sur toutes les procédures qui le concerne peu importe l’endroit en France, est loin d’être atteint. Le SAUJ va connaître une deuxième phase d’implantation, et il ne reste qu’à espérer que le premier bilan permettra une réelle amélioration de ce service, et la prise en compte par nos collègues greffiers de l’importance de ce service. A l’image de la fonction publique territoriale, ne faudra-t-il pas octroyer une NBI à ce poste pour le rendre plus attractif ?

 Le Greffier Assistant du Magistrat :

 Si le greffier assistant rédacteur du magistrat, n’a jamais donné suite aux quelques expérimentations qui ont eu lieu lors du statut des greffiers de 2003, l’expérimentation actuelle donne une totale satisfaction à tous les niveaux. Les fonctions de greffier assistant du magistrat tel que définies dans la note d’expérimentation du 8 octobre 2014, sont confirmées dans le nouveau statut de 2015. Les retours de toutes les juridictions sont extrêmement bons. Le TGI de Nanterre note une « très grande satisfaction des intervenants, le TGI de Chartres note que cette expérimentation a permis aux magistrats de se recentrer sur leurs taches, le TGI de Soissons note une meilleure qualité de la décision relative à l'action publique à la permanence, au TGI de Saint Malon les magistrats du siège ont tenu à faire remonter qu’ils ont constaté une amélioration de la qualité des procédures, saisines systématiques du JAP et la DPJJ, une meilleure anticipation des déferrements … Tous les retours sont positifs, et si certains attendaient que le GAM comme son cousin le GARM passe à la trappe, l’expérimentation n’est pas tombée à l’eau mais a été mise en place dans les parquets des tribunaux de grande instance de Bobigny, Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nice, Strasbourg et Toulon. Dans cette expérimentation pas de problèmes d’effectif, les greffiers ont été très motivés par leur nouvelle fonction. Seul quelques remarque sur l’exiguïté des locaux alloués au GAM sont remontées, mais souvent dans l’attente de nouveaux travaux dans les palais de justice concernés. Ce bilan ne peut que nous satisfaire, car il montre que nos collègues greffiers, contrairement aux inquiétudes de certains, sont aujourd’hui aptes à accomplir des tâches d’une haute technicité juridique, grâce à la qualité de leur formation initiale, mais aussi grâce à la qualité de la formation continue délivré par l’ENG.

**Catherine :  Ma reflexion sur le SAUJ est soft parce qu'i s'agit à mon avis d'un manque evident d'attractivité pour ce poste... Les collègues n'aiment pas l'accueil et quand je vois le turn over à Bobigny ça fait peur... il faut que les collègues se forment et une réelle envie d'aller vers ces taches d'accueil... mais là on est pas encore arrivé....**

**Date de réunions à venir**

Prochaine date de réunion de bureau

2 février

1 mars

1 avril

6 Mai

10 Juin